

Réf: Dossier N° 090217

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE POUR LA TRANSFORMATION DES
GRAINES OLEAGINEUSES » en abrégé « STGO »

Siège social Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT-BOUET, Petit-Bassam au sud du boulevard de Petit-Bassam après les rails non loin de la cité Saïda Beach, Lot 1, Ilot 1

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 29/07/2022 reçus par Me YAO YAO VENANCE , NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 30/07/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE POUR LA TRANSFORMATION DES GRAINES OLEAGINEUSES » en abrégé « STGO »

Objet : LA TRANSFORMATION DES GRAINES OLEAGINEUSES.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL:

L'Emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou partie des biens sociaux.

Et généralement toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT-BOUET, Petit-Bassam au sud du boulevard de Petit-Bassam après les rails non loin de la cité Saïda Beach, Lot 1, Ilot 1

Dirigeant(s) : M KARIKARI FRANKLIN KODJO OWUO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-04717 du 17/06/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°23356/GTCA/RC/2022 du 17/06/2022

